

# L'écho des sources

N°1  
Janvier  
Février  
2023

Bulletin municipal d'informations  
de Chef-Boutonne

## Dossier P. 3

Le Plan lumière et ses  
économies d'énergie

## Focus P. 7

Jumelage : retour sur  
la mission au Togo

Bientôt 16 ans,  
pensez au recensement !

Pour chaque jeune Français dès 16 ans et dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire, le recensement citoyen est obligatoire. À effectuer en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???



Démarche obligatoire pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC), à des concours/examens, être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans...

Collecte des  
Sapins de Noël



Plutôt que de déposer votre sapin de Noël à la déchèterie, vous pouvez l'apporter Place Pré, devant les locaux des services techniques, avant le 31 janvier. Broyé, il servira au paillage d'espaces fleuris. Votre sapin aura ainsi une nouvelle vie...

## Vie de la cité

### Le nouvel EHPAD entre en service

Après 24 mois de travaux, le nouvel EHPAD "La Rosée d'Antan" est prêt à ouvrir ses portes. Mi-février, personnel et résidents de l'EHPAD "Les Quatre Saisons" déménageront dans ces locaux flambants neufs, situés Rue de la Pirounelle. Avec une capacité de 94 places, dont une zone "sécurisée" Alzheimer (14 lits), la structure offrira un grand hall d'accueil style "Place de village", des cuisines et espaces de travail améliorés pour le personnel, des chambres individuelles, ainsi que des salons pour recevoir la famille. À l'extérieur, de grands espaces de repos et de promenade s'ouvrent sur un cheminement piéton public. Coût de l'opération : 11 500 000 € TTC.



Baptisé "La Rosée d'Antan", le nouvel établissement pour personnes âgées et dépendantes ouvrira en février.

**À noter :** une **visite publique** aura lieu **samedi 14 janvier de 9h à 12h**.  
**Réservation obligatoire :** [accueil.cb@ciasmelloisenpoitou.fr](mailto:accueil.cb@ciasmelloisenpoitou.fr) / **05 49 29 81 16**

### Cérémonie des vœux 2023

La Municipalité a le plaisir de vous convier à la Cérémonie des Vœux qui aura lieu : **Vendredi 13 janvier 2023, à 18h au Centre Culturel**.

Cette rencontre avec les citoyens nous permet de développer nos projets, d'échanger et de partager avec vous un moment de convivialité.

Afin d'organiser au mieux cette cérémonie, nous vous prions de nous faire part de votre présence par mail à : [mairie@chef-boutonne.fr](mailto:mairie@chef-boutonne.fr)

OU par retour  
du coupon  
ci-contre.

Nous vous  
attendons  
nombreux !

#### Cérémonie des vœux 2023

**Vendredi 13 janvier, 18 h**  
au Centre Culturel  
Place Cail, Chef-Boutonne

#### Coupon réponse

à retourner à la Mairie de Chef-Boutonne

Nom : .....

Prénom : .....

Nombre de personnes présentes : .....

## L'édito du maire

L'année 2022 a été marquante, voire éprouvante : poursuite de la crise sanitaire, guerre en Ukraine, crise énergétique, inflation, violences diverses... Fermons donc cette page et ouvrons ensemble celle de 2023 ; année plus douce, je l'espère.

Avant de développer mon propos, je souhaite vous adresser de la part des élus municipaux et des agents, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de sérénité.

Malgré un environnement instable, les projets communaux ont avancé durant cette année 2022, tels que nous l'avions prévu.

- Les travaux à Tillou sont presque terminés. Un article ci-après en détaille la réalisation.

- À Chef-Boutonne, les travaux pour la nouvelle illumination de la place Cail, des halles et du Centre Culturel, mettent en évidence le centre-bourg (voir dossier ci-contre).

- Le nouvel EHPAD appelé dorénavant "la Rosée d'Antan" attend maintenant dans quelques jours les résidents.

- La rue de la Pirounelle a été rénovée dans sa partie ouest, permettant ainsi un accès sécurisé de la place Cail vers l'EHPAD.

- Le projet appelé "îlot place Cail" avance. En 2022, le désamiantage et le curage ont eu lieu. Les travaux pour construire les 3 boutiques, les 7 logements et l'extension du restaurant vont débiter dans quelques mois.

Ces quelques exemples ne sont qu'une partie des actions engagées mais ils représentent l'ossature du projet communal ; l'objectif général étant de consolider la présence de services, de commerces, en améliorant le cadre de vie.

En 2023, nous allons poursuivre ces projets avec un paramètre nouveau, sur lequel nous sommes en train de travailler : la crise énergétique

nous pousse à bousculer nos investissements en privilégiant ceux permettant de consommer moins d'énergie. Les décisions seront prises lors des prochaines semaines.

Nous souhaitons aussi poursuivre cette année notre envie d'animer notre belle commune, en collaboration avec les associations ou en soutenant leurs initiatives. De plus en plus de monde assiste à ces animations. Cela nous ravit. Nous espérons vraiment que vous y trouvez aussi du plaisir.

Je terminerai mon propos en remerciant mes collègues élus qui passent beaucoup de temps pour faire émerger notre projet politique, concrétiser les actions engagées et prendre les décisions nécessaires pour préparer l'avenir.

Fabrice Michelet



## Les Petites Cités de Caractère mises ensemble et en lumière



Déclenchée aux fêtes de fin d'année, la nouvelle illumination Place Cail est l'aboutissement d'un projet collectif initié par le Département. Décryptage.

Devenues un atout touristique incontournable des Deux-Sèvres, les Petites Cités de Caractère offrent des perspectives de développement pour notre territoire. C'est pourquoi, en 2019, le Département a émis l'idée d'une mise en lumière commune de ces cités, afin d'ajouter à leur intérêt patrimonial un élément valorisant, une "signature lumière", sous un angle inattendu et révélateur de ce qui ne se voit pas - ou moins - le jour.

### Révéler, sous un angle inattendu, ce qui ne se voit pas le jour

Les monuments choisis pour cette mise en lumière sont situés le plus souvent au cœur de cité, proches des commerces (place historique, halles par exemple). L'initiative du Département, validée par les communes de La Mothe-Saint-Héray, Celles-sur-Belle, Melle et Chef-Boutonne pour le Mellois, ainsi que Coulon, Oiron, Saint-Loup-Lamairé, s'est donc concrétisée. Pour développer ce projet, un Comité de Pilotage, où chaque commune était représentée, s'est appuyé sur les études du Cabinet *Concepto*, assistant à maîtrise d'ouvrage et sur *Quartiers Lumières*, entreprise spécialiste de la



Essais des projecteurs "gobos" Place Cail, en présence des élus (novembre 2020).

scénographie, chargée de la maîtrise d'œuvre.

Après un appel d'offres, l'entreprise Delaire de Chef-Boutonne, a été choisie pour mettre en place ces nouveaux éclairages. Il a fallu mener à bien les choix les plus appropriés (emplacements des mâts et lanternes, angles de projections, hauteur) afin que le résultat soit réussi. Les projections sur le sol, portant des messages ou dessins ont fait l'objet d'essais et de simulations.

Ce travail en commun avec le département a nécessité des efforts, de la volonté, malgré les périodes difficiles de 2020 et 2021. La mise en lumière de la Place Cail, aux fêtes de fin d'année 2022, en est la concrétisation. Financièrement, si l'ensemble a coûté 136 000 € HT, la part résiduelle de la commune représente la somme de 26 000 € ; la différence étant les subventions importantes du Conseil départemental (60 000 €) et de l'État (50 000 €).

## LA PLACE CAIL PLUS SOBRE EN ÉNERGIE

### Une nouvelle illumination pour plus de lumière et moins d'énergie

Outre une meilleure mise en valeur de notre patrimoine, le nouveau Plan Lumière de la place Cail va générer des économies d'énergie.

Composé de lanternes leds disposées autour de la place, d'une mise en lumière sur-mesure de la charpente des halles et de la façade du Centre culturel, de projecteurs à gobos dirigés sur le sol autour de la fontaine et sur le pignon d'un immeuble, le nouveau dispositif d'illumination consommera moins que l'éclairage précédent.

Si l'ensemble était allumé aux mêmes tranches horaires

que la précédente installation, nous estimons à 69% les économies d'énergie réalisées. En effet, la consommation des éclairages qui ont été remplacés était d'environ 6700kw par an, contre 2100kw pour le nouveau dispositif.

Cependant, au vu du contexte, l'ensemble de cette nouvelle mise en lumière ne sera pas allumé en permanence. Nous privilégierons des occasions particulières pour une illumination complète de la place. De ce fait, l'économie générée sera encore plus importante.

## Pourquoi un nouveau bulletin municipal ?

*Couleurs Boutonne* existait depuis 2005 et *Couleurs à la Une* depuis 2008. L'existence des deux bulletins, avec des périodicités différentes et des objectifs de communication différents, nous paraissait obsolète. C'est pour cette raison qu'un groupe d'élus a réfléchi à la fusion des deux, en créant un bimestriel de 8 pages intitulé "l'Écho des sources".

En couleurs, ce bulletin est plus aéré, plus lisible et vous permettra d'avoir davantage d'informations, d'actualité ou de fonds, sur les 48 pages en une année (contre 40 pages avant).

Nous espérons vivement que ce nouveau journal vous plaira.

Une réaction, un commentaire ?

Pour nous écrire, une seule adresse :

[journal@chef-boutonne.fr](mailto:journal@chef-boutonne.fr)

### L'écho des sources

Bulletin municipal de Chef-Boutonne  
N°1 - Janvier-Février 2023

Directeur de publication : Fabrice Michelet

Ont participé à ce numéro : Christian Aubert, Nicole Betton, Angélique Boursier, Patricia Dufour, Annie Gonnord, Marie Kohler, Fabrice Michelet, Monique Parichaut (élus), Justine Ballester, Pascaline Ricard et Chrystel Samar (agents).

Crédits photos : Mairie de Chef-Boutonne, Toits Etc, ARBRES.

Conception graphique : Marie Kohler  
© Mairie de Chef-Boutonne

Imprimé sur papier recyclé. Tiré à 1600 exemplaires.  
Imprimeur : Imprim'RIC 79190 Souzé-Vauvassais

En téléchargement libre sur le site de la mairie :  
[chef-boutonne.fr](http://chef-boutonne.fr)



## PATRIMOINE

### À TILLOU, les travaux sont bientôt terminés

Trois chantiers, engagés par la municipalité en ce début de mandat, pour la réhabilitation de biens communaux et l'amélioration des conditions de circulation à Tillou, touchent à leur fin.

Création d'un logement, sécurisation d'un carrefour, rénovation de la toiture de la Mairie : ces trois chantiers importants seront bientôt achevés.

Tout d'abord, nous avons mené à bien la réhabilitation de la maison dite " Soltoian " (du nom de son dernier occupant). Acquis par la commune après la fusion, cet angle de maison accolée à la Mairie, avec ses courettes, permettra de loger une famille.

Ensuite, nous avons révisé le carrefour de la Grand'Rue et de la Place de l'Eglise : nous y avons conçu un aménagement qui facilite la giration des véhicules lourds et agricoles devant la Mairie.

Enfin, nous avons effectué la réfection totale de la couverture en ardoises de la Mairie.



Le carrefour devant la Mairie de Tillou est désormais sécurisé.

Tous ces travaux, confiés à des entreprises locales, ont bénéficié de subventions. Le bilan financier ci-après présente, pour chacune des opérations, le coût des travaux, le montant des aides obtenues et le reste à charge pour la commune :

Opérations	Coût des travaux	Subventions et FCTVA*	Reste à charge
Réhabilitation Maison	273 000 €	130 000 €	143 000 €
Aménagement Carrefour	100 000 €	62 000 €	38 000 €
Couverture Mairie	68 000 €	25 000 €	43 000 €
<b>Coût total</b>	<b>441 000 €</b>	<b>217 000 €</b>	<b>224 000 €</b>

\*Fonds de compensation TVA : dotation que verse l'Etat aux collectivités qui investissent.

### LA GARENNE DE JAVARZAY : Devenez propriétaire dans un joli quartier

Qui n'a pas rêvé, à un moment de sa vie, de devenir propriétaire ? Cette possibilité vous est offerte par la commune qui a pris des décisions fortes pour transformer votre rêve en réalité :

- **1 € le m<sup>2</sup> pour les primo-accédants** : les parcelles concernées sont situées en front de rue. A ce jour, 3 parcelles sur 5 sont réservées, les compromis signés
- **Prise en charge des frais notariés** par la commune, pour l'ensemble de ces parcelles aux primo-accédants.

Vous êtes intéressé-e-s ? Alors n'hésitez plus, prenez contact avec la Mairie qui vous accompagnera dans la définition de votre projet.

Contact : 05 49 29 80 04 ou [urbanisme@chef-boutonne.fr](mailto:urbanisme@chef-boutonne.fr)



## URBANISME

Prenez conseil auprès de notre architecte

La commune de Chef-Boutonne vous propose des **permanences gratuites avec Franck Buffeteau, architecte.**

Monsieur Buffeteau se rend à votre domicile pour un temps de réflexion et d'échange d'une heure, afin de vous aider à définir au mieux votre projet de travaux en accord avec les règles d'urbanisme et dans le respect du patrimoine bâti et paysager.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous par téléphone ou par mail.

Contact : 05.49.29.80.04  
[urbanisme@chef-boutonne.fr](mailto:urbanisme@chef-boutonne.fr)

## BIENVENUE

2 nouveaux agents rejoignent les services municipaux :

**Cindy Larmoyer**, à l'urbanisme et **Viviane Dupont**, Chargée de mission Petites Villes de Demain. Nous leur souhaitons la bienvenue.

### CCAS : Des aides pour les particuliers

Sous conditions de ressources (dernier avis d'imposition), les habitants de Chef-Boutonne peuvent faire la demande de ces aides auprès du CCAS :

☛ **Le fonds de solidarité logement (F.S.L)** pour l'aide à l'énergie, l'eau et le loyer (une seule aide par foyer, 130 € maximum).

☛ **Les bons d'urgence exceptionnelle** (après étude du dossier) : 2 bons par an et par foyer  
- **bons alimentaires** de première nécessité.  
- **bons carburant** pour un RDV justifié.

Pour + de précisions, contactez le **CCAS : 05.49.29.80.04** ou rendez-vous en Mairie.

### CHÂTEAU DE JAVARZAY : première année prometteuse pour la nouvelle muséographie

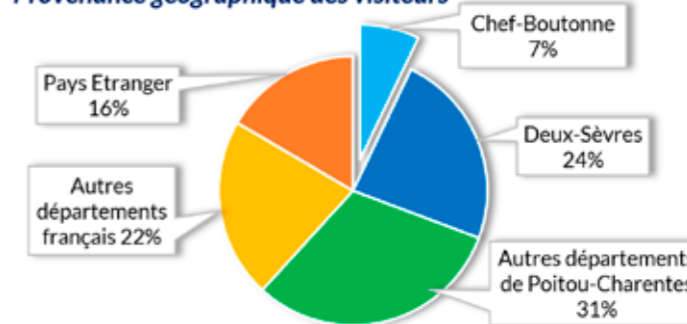
Ouverte en mars après travaux, la nouvelle muséographie du Château de Javarzay a fait l'unanimité chez les visiteurs de cette saison 2022 et la fréquentation était au rendez-vous pour la réouverture.

**3355 visiteurs** ont été accueillis cette année, soit le double de l'année 2020 avant la fermeture. 473 provenaient du secteur de Chef-Boutonne, signe d'une réappropriation du château par ses habitants, qui pour certains sont revenus plusieurs fois. Concernant les autres visiteurs, 55% venaient de la région Poitou-Charentes. À noter, côté étrangers : le retour en force des britanniques que le Brexit n'a semble-t-il pas découragés. Les pics de fréquentation ont été en juillet et août, malgré la canicule, lors des Journées du Patrimoine et des animations/expositions proposées sur le site.



"Magnifique rénovation", saluent nos nombreux visiteurs.

#### Provenance géographique des visiteurs



Quelques avis déposés dans le Livre d'or :  
"Visite captivante",  
"Magnifique rénovation",  
"Scénographie moderne et réussie",  
"On reviendra !"

Fermé l'hiver, la prochaine saison du château débutera samedi 18 mars 2023.

### PARTAGER UN POTAGER : pourquoi pas vous ?

Vous avez un petit coin de terre dont vous n'avez pas ou plus usage ?

Savez-vous que vous feriez le bonheur de personnes locales qui en sont privées, soit en le louant, le vendant ou en le partageant tout simplement.

**Demandeurs ou propriétaires, si intéressés, signalez-vous** à l'accueil de la mairie pour une future mise en relation.



## TOITS ETC : l'habitat jeunes et bien plus !



- Depuis presque 30 ans, la "Résidence Habitat Jeunes" de Toits Etc accueille les jeunes travailleurs à Chef-Boutonne. Entretien avec Sylvain Piat, Directeur de l'association.

### Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est Toits Etc, son fonctionnement et son historique ?

S. Piat : Toits Etc est une association loi 1901, née à Chef-Boutonne en 1996, membre du mouvement "Habitat Jeunes". Installée dans les locaux vacants de l'ancienne gare, elle aménage la première Résidence Habitat Jeunes (RHJ) du territoire. En 2019, elle déménage son siège à Melle, mais les 8 appartements de la gare (5 chambres + 2 T1 + 1 T3) gardent leur vocation : ils sont destinés à des jeunes en début de parcours professionnel qui n'arrivent pas à trouver une solution adaptée de logement.



Depuis 1996, l'ancienne gare de Chef-Boutonne est une Résidence Habitat Jeunes. 8 logements actuellement.

Aujourd'hui, Toits Etc gère et anime 7 résidences collectives sur le territoire de Mellois en Poitou (à Melle, Chef-Boutonne, Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Lezay et Sauzé-Vaussais). Avec ses 44 logements, son équipe de 15 bénévoles et 11 salariés, elle accueille en moyenne 70 jeunes par an.

### Qui sont ces jeunes logés à la RHJ de Chef-Boutonne ?

S. P. : Les RHJ sont faites pour les "jeunes en mobilité" ou "en première décohabitation". Sur nos 7 résidences, ce sont un tiers de jeunes travailleurs (apprentis, CDD ou CDI) et 40% de femmes.

À Chef-Boutonne, les jeunes sont majoritairement issus d'autres départements ou d'autres pays. C'est une particularité qui s'explique par le tissu d'entreprises habituées à accueillir des apprentis. Les

### Pouvez-vous brosser quelques portraits de résidents ? Que font-ils et combien de temps restent-ils à la RHJ ?

S. P. : Les jeunes restent en moyenne 9 mois, mais certains peuvent rester 2 ans, le temps de leur apprentissage. C'est le cas de Dama, qui travaille depuis 2020 à SOCOBAT, et qui se sent très bien à Chef-Boutonne. Depuis la rentrée, il y a Maxime, arrivé par "le hasard" de son apprentissage. Ou Mamadou, apprenti mécanicien au garage Sauquet : vous le croiserez à vélo sur le chemin du travail, ou très tôt le matin à l'arrêt de bus, direction la gare de Saint-Saviol et son CFA à Poitiers.

À la RHJ de Chef-Boutonne, nous avons aussi un logement dit "CHRS" (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale). Il s'agit d'un appartement familial dédié spécifiquement à l'accueil de personnes victimes de violences ou en graves difficultés. Avec un accompagnement renforcé, elles disposent à la fois d'un lieu de sociabilité et d'animations qui participent à leur reconstruction.

### Quelles animations proposez-vous aux résidents ?

S. P. : Comme dans toutes les RHJ, les animations ont pour but de favoriser le partage, la convivialité, mais aussi de renforcer le pouvoir d'agir des jeunes. Exemples d'ateliers : "l'établi collectif", pour fabriquer à plusieurs ou relooker les meubles de nos résidences ; la "fabrique de conserves" qui permet aux jeunes de bénéficier de plats préparés collectivement avec des produits locaux. On organise aussi des visites pour permettre aux jeunes de mieux connaître leur territoire.

### Et après la RHJ ?

S. P. : Pour certains, Toits Etc reste un point d'ancrage. Il n'est pas rare que les jeunes ayant réussi à se loger dans le parc privé, gardent un pied dans l'association, continuent de participer aux animations, ou même s'engagent à leur tour comme bénévoles.

Cuisiner ensemble : un moment convivial très apprécié des résidents. Photo Toits Etc ©

+ d'infos : TOITS Etc 2 place Bujault 79500 Melle  
Tél. 05 86 79 93 00 / mail : contact@toitsetc.fr  
site internet : toitsetc.fr

Vidéos et actus sur les réseaux sociaux :



## JUMELAGE : retour sur la mission au Togo

En octobre, une délégation d'A.R.B.R.E.S. s'est rendue au Togo dans le cadre du jumelage Kpélé Agavé - Chef-Boutonne. Une mission riche en émotions.

Dans le cadre du jumelage de notre commune avec le village de Kpélé Agavé (Togo), l'association ARBRES a organisé, début octobre, une mission sur le terrain. 10 Chef-Boutonnais ont pris part au voyage, tous bénévoles d'ARBRES, et pour une majorité, en première visite au Togo.

La mission avait un double objectif : faire découvrir aux bénévoles le canton de Kamé, où se situe la commune d'Agavé et observer l'avancement des projets menés par l'association. Mais aussi, pour le comité de jumelage : organiser à distance une première rencontre entre élus, afin de renforcer le lien institutionnel du jumelage.



La délégation Chef-Boutonnaise entourée des habitants du village d'Agavé. Photos A.R.B.R.E.S. ©

Cette visioconférence a eu lieu le 3 octobre. Maire et adjoints de Kpélé 2 ont ainsi rencontré leurs homologues du bureau municipal de Chef-Boutonne. "Un entretien passionnant qui nous donne une meilleure connaissance réciproque du fonctionnement et de la physionomie de nos communes", résume Sophie Robion, adjointe.



Visioconférence avec le maire et les adjoints de Kpélé 2.

### 10 jours pour renforcer les liens et observer l'avancée des projets

Le canton de Kamé, au sud du Togo, se situe dans la région des Hauts Plateaux. Pendant 10 jours, la délégation Chef-Boutonnaise a sillonné ces routes difficiles pour visiter les projets. Émus par l'accueil chaleureux reçu dans chaque village, les bénévoles ont pu constater les réalisations opérées depuis la dernière mission en 2019. Grâce au soutien financier, technique et matériel d'ARBRES et de ses partenaires (Agence de l'eau, Région, Syndicat 4B, communes...), voici quelques unes de ces actions :

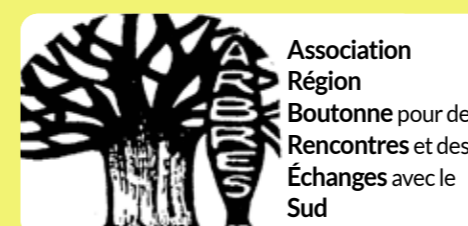
- **Éducation** : l'action "Parrainages" permet individuellement à 100 enfants (orphelins, nécessiteux et/ou filles) d'aller au collège. Elle bénéficie aussi collectivement à l'établissement pour la fourniture de matériel pédagogique et l'approvisionnement d'une caisse de solidarité.
- **Agriculture** : formations de conversion à l'agro-écologie et au regroupement en coopératives ; rencontre de groupements de femmes, dont de nombreuses coopératives, en vue de leur apporter une aide administrative et organisationnelle.
- **Eau** : réhabilitation du réseau d'eau potable à Agavé, en collaboration avec le syndicat 4B.
- **Santé** : visite du dispensaire rénové par ARBRES en 1995 et apport de petits matériels de soins et médicaments.



Depuis 30 ans, les parrainages facilitent la scolarité des collégiens d'Agavé.

D'autres besoins ont été identifiés par les habitants, notamment en petit matériel agricole (égreneuse à maïs, motoculteur, décortiqueuse à riz). ARBRES organisera prochainement une collecte de ferrailles pour lever les fonds nécessaires à cet outillage.

## A.R.B.R.E.S : 30 ans de Solidarité internationale



Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1992, ARBRES tisse un lien d'amitié et agit en soutien aux projets de la population du canton de Kamé. La signature de la convention de jumelage entre les villes de Chef-Boutonne et Kpélé Agavé en 2022 renforce ce lien de fraternité.

Pour financer ses actions, l'association organise différentes manifestations dont :

**SOIRÉE COUSCOUS le 4 février 2023 à la Salle Quiard, à 20h.**

+ d'infos : Patrick LAURENT, président  
Tél. 06.71.63.33.46 / arbresassociation@gmail.com

Retrouvez les actualités d'ARBRES sur la page Facebook : associationarbres

## JANVIER

**MERCREDI 4**

**HEURE DU CONTE** de 4 à 6 ans - gratuit  
Médiathèque 15h30 - 16h

**VENDREDI 6**

**BÉBÉS LECTEURS** de 0 à 3 ans - gratuit  
Médiathèque et le Relais Petite Enfance 10h

**DIMANCHE 8**

**LOTO FC Boutonnais** Salle Quiard 14h

**VENDREDI 13**

**CÉRÉMONIE DES VŒUX**  
Centre Culturel 18h

**MERCREDI 18**

**ET PATATI ET PATATA** et Pause café  
Médiathèque 16h

## FÉVRIER

**MERCREDI 1<sup>er</sup>**

**HEURE DU CONTE** de 4 à 6 ans - gratuit  
Médiathèque 15h30 - 16h

**VENDREDI 3**

**BÉBÉS LECTEURS** de 0 à 3 ans - gratuit  
Médiathèque et le Relais Petite Enfance 10h

**SAMEDI 4**

**SOIRÉE COUSCOUS** A.R.B.R.E.S Salle Quiard

**DIMANCHE 12**

**LOTO** Association Boutonne Swiss Serenety & OEPR Salle Quiard 14h

**JEUDI 16**

**Assemblée Générale** FNAM Salle Quiard 10h

**MERCREDI 22**

**ET PATATI ET PATATA** et Pause café  
Médiathèque 16h

**SAMEDI 25**

**CHOUROUTE** Foyer Rural de Tillou

## La Boutique Solidaire : une équipe dynamique, à votre service !

La Boutique Solidaire, sous l'égide du Secours Catholique, a été créée en 1970 par Mme GARAUD. Ensuite, la collecte des vêtements s'est faite chez Mme TAPIN, puis à la Cure, et enfin, depuis 6 ans, au 57 Grand'Rue du Commerce.



Jacqueline, Margit, Aashira, Éliane et Odile,  
bénévoles polyvalentes de la Boutique.

L'équipe de bénévoles est composée de 21 personnes, qui se répartissent les tâches tant de la collecte (tri, lavage, rangement, étiquetage et installation dans la boutique) que du travail administratif.

La boutique, ouverte à tout public, propose des vêtements enfants, femmes et hommes, dans toutes les tailles et dans tous les styles. Différentes braderies sont organisées au cours de l'année.

**i À noter : Atelier tricot et travaux manuels, les vendredis** 14h-17h, à l'accueil paroissial, 45 Grand'Rue du Commerce .

**Dons de laine bienvenus à la boutique.**

L'équipe motivée des bénévoles s'active pour rendre la Boutique Solidaire agréable et conviviale. Elle sera heureuse de vous y accueillir. N'hésitez pas à pousser la porte d'entrée pour la découvrir !

### La Boutique Solidaire, 57 Grand'Rue du Commerce

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 14h à 17h

Jeudi et Samedi de 9h à 12h.

### CONTACTS :

**Jacqueline GRIPPON** : 06.84.79.52.33 / grippon.christian@orange.fr

**Odile TAPIN** : 06.89.23.99.23 / tapin.odile@gmail.com

**Éliane PARIS** : 06.30.32.92.63 / eliane.paris337@orange.fr

## Le saviez-vous ?

### Les Valentine et Valentin en France : Connaissez-vous l'origine de la Fête des amoureux ?

Selon la légende, les amoureux devraient leur fête à un prêtre romain dénommé Valentin qui fut décapité à la fin du III<sup>e</sup> siècle à Rome. Celui-ci, malgré l'interdiction de l'empereur qui voulait que les jeunes hommes s'enrôlent pour la guerre, mariait secrètement les jeunes couples. Véritable fête-tradition, la Saint-Valentin existe depuis le Moyen-Âge, mais la façon de célébrer le 14 février diffère selon les pays, les régions, les époques...

La "fête des brandons", par exemple, avait lieu le premier dimanche de Carême. La veille, il était d'usage que les célibataires passent dans chaque habitation du village abritant une jeune fille "à marier" et qu'ils recueillent un brandon, sorte de torche en bois et en paille. Le soir, sur la place du village, on mettait le feu à tous les fagots réunis. Les jeunes amoureux devaient sauter par dessus la braise encore chaude. Ceux qui y réussissaient sans se brûler seraient mariés dans l'année ! On jetait alors un brandon incandescent dans le champ ou la vigne familiale, afin d'attirer pour l'année fertilité et prospérité à sa terre. Dernière action qu'il ne faut, évidemment, plus reproduire...

